



# Mapeguard<sup>®</sup> 2

**Membrane 3 en 1 pour le pontage des fissures, l'imperméabilisation et l'atténuation sonore**



## DESCRIPTION

*Mapeguard 2* est une membrane de pontage de fissures, d'imperméabilisation et de contrôle des vapeurs d'eau autocollante, renforcée de tissu, portante, flexible, mince, légère, de 1 mm (40 mil) d'épaisseur, et de technologie avancée.

*Mapeguard 2* aide également à prévenir le transfert au sol des fissures dans le plan existantes ou éventuelles (avec un mouvement jusqu'à 10 mm [3/8"] de largeur) à travers le coulis, les carreaux de céramique et la pierre naturelle. Il réduit aussi la transmission des bruits d'impact (bruits de pas, chute d'objets, etc.) et des sons aériens (voix, télé, etc.) à travers le sol lorsqu'il est installé sous les carreaux de céramique, la pierre et les revêtements de sol en bois.

## CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Double protection : procure un pontage des fissures et une atténuation sonore
- Exigences de service ASTM C627 (Robinson) : classé « Très intense »
- Léger : 35 % plus léger que les membranes similaires des générations précédentes
- Membrane en feuille semi-rigide : facile à tailler et à positionner sur le sol
- Pellicule détachable en deux sections : installation plus rapide qu'avec les membranes à endos détachable en une seule section
- Surface blanche : facile à voir dans les endroits peu éclairés
- Endos autocollant mince : adhère à une variété de supports
- Permet de gagner du temps : il suffit d'apprêter, de détacher, de coller, puis d'installer les carreaux ou le bois immédiatement
- Faible odeur : excellent pour les endroits confinés

- Contient 5 % de matières recyclées postconsommation
- Certifié Indoor Advantage Gold par SCS

## NORMES DE L'INDUSTRIE ET APPROBATIONS

- ASTM C627 (Robinson) : consulter la section « Caractéristiques de performance du produit » ci-dessous pour *Mapeguard 2*.
- ASTM E492-04 (Bruits d'impact), E90-04 (Sons aériens), E2179 (Bruits d'impact) : consulter la section « Caractéristiques de performance du produit » ci-dessous pour *Mapeguard 2*.
- ANSI A118.12 (Crack Isolation for Tile & Stone) : consulter la section « Caractéristiques de performance du produit » ci-dessous pour *Mapeguard 2*. *Mapeguard 2* surpasse les normes de haute performance en matière de pontage des fissures.
- Surpasse les exigences des normes ANSI A118.13 de l'industrie pour les membranes d'atténuation sonore adhésives pour céramique posée en couche mince.
- ANSI A118.10 (specifications for load-bearing, bonded, waterproof membranes for thin-set ceramic tile and dimension stone installations) : consulter la section « Caractéristiques de performance du produit » ci-dessous pour *Mapeguard 2* (lorsqu'employé avec le ruban scellant *Mapetape<sup>MC</sup> BB*).
- ASTM E96 (standard test method for water vapor transmission of materials) : consulter la section « Caractéristiques de performance du produit » ci-dessous pour *Mapeguard 2* (lorsqu'employé avec le ruban scellant *Mapetape BB*).

## AIRES D'UTILISATION

- Installations sur les sols résidentiels (maisons, appartements et condominiums) ou commerciaux/ industriels (aéroports, centres commerciaux, immeuble de bureaux, restaurants et galeries), à l'intérieur comme à l'extérieur (avec drainage approprié)
- Utilisation sous les revêtements de carreaux de céramique, de pierre naturelle ou de bois
- Pour les installations nécessitant des classifications liées à l'exposition environnementale Res1, Res2, Res6, Com1, Com2 ou Com6 selon le TCNA

## RESTRICTIONS

(pour *Mapeguard 2*, *MAPEI SM Primer<sup>mc</sup>*, *MAPEI SM Primer Fast* et *MAPEI HM Primer<sup>mc</sup>*)

- Ne pas employer sur les fissures ou les joints de contrôle sujets à un mouvement hors plan ou sujets à un mouvement dans le plan supérieur à 10 mm (3/8"). Consulter la section « Joints de dilatation » ci-dessous.
- Ne pas utiliser sur les supports contenant de l'amiante, sur les planches de bois, le bois pressé, les panneaux de particules, les panneaux de copeaux, le contreplaqué traité sous pression ou traité à l'huile, le contreplaqué de Lauan, le Masonite, les carreaux autocollants, les surfaces stratifiées, les surfaces de métal ou de fibre de verre, les sols époxydes coulés ou d'autres matériaux dimensionnellement instables similaires.
- Ne pas utiliser lorsque le support présente une humidité excessive ou une pression hydrostatique négative.
  - Le taux maximal d'humidité acceptable dans un support de béton apprêté avec *MAPEI SM Primer* est de 2,27 kg par 92,9 m<sup>2</sup> (5 lb par 1 000 pi<sup>2</sup>) par 24 heures, tel que déterminé par un test au chlorure de calcium (ASTM 1869).
  - Le taux maximal d'humidité acceptable dans un support de béton apprêté avec *MAPEI SM Primer Fast* est de 3,63 kg par 92,9 m<sup>2</sup> (8 lb par 1 000 pi<sup>2</sup>) par 24 heures, tel que déterminé par un test au chlorure de calcium (ASTM 1869).
  - Le taux maximal d'humidité acceptable dans un support de béton apprêté avec *MAPEI HM Primer* est de 6,80 kg par 92,9 m<sup>2</sup> (15 lb par 1 000 pi<sup>2</sup>) par 24 heures, tel que déterminé par un test au chlorure de calcium (ASTM 1869). Ne pas appliquer lorsque l'humidité relative des dalles de béton est supérieure à 95 % (ASTM F2170).
  - Lorsque le taux d'émission de vapeur d'eau est supérieur à 6,80 kg par 92,9 m<sup>2</sup> (15 lb par 1 000 pi<sup>2</sup>) par 24 heures, communiquer avec le Service technique de MAPEI pour obtenir les recommandations.
- Ne pas utiliser sur les surfaces verticales, sous des carreaux de verre, ni en tant que membrane pour toit-terrasse ou surface d'usure.

- Ne pas utiliser sur les sols de douche, dans le cadre d'applications en immersion ou sur les sols sujets à l'eau stagnante.
- Ne pas employer sur les sols extérieurs dont le drainage est inférieur à 6 mm par 30,5 cm (1/4" par pied).
- Lorsque *Mapeguard 2* est utilisé sur des composés de ragréage ou de nivellement à base de gypse, se référer au bulletin technique « Carrelage sur gypse », dans la section des Systèmes d'installation de carreaux et de pierres du site Web de MAPEI.
- Ne pas utiliser *Mapeguard 2*, *MAPEI SM Primer*, *MAPEI SM Primer Fast* ou *MAPEI HM Primer* avec des matériaux à base de solvants.
- Ne pas utiliser de produits autolissants sur *Mapeguard 2*.
- Ne pas utiliser de produits prémélangés pour la pose de carreaux sur *Mapeguard 2*.
- Ne pas utiliser avec des systèmes de chauffage de planchers par rayonnement.
- Si *Mapeguard 2* est employé pour la gestion des vapeurs, ne pas utiliser *MAPEI SM Primer* ou *MAPEI SM Primer Fast*. *MAPEI HM Primer* doit être employé, lequel permet l'obtention d'un taux maximal d'humidité acceptable dans un support de béton de 6,80 kg par 92,9 m<sup>2</sup> (15 lb par 1 000 pi<sup>2</sup>) par 24 heures, tel que déterminé par un test au chlorure de calcium (ASTM 1869). Ne pas appliquer *MAPEI HM Primer* lorsque l'humidité relative des dalles de béton est supérieure à 95 % (ASTM F2170).

Remarque : à l'occasion, les carreaux de pierre naturelle dimensionnellement fragiles qui, en temps normal, ne seraient pas catégorisés comme sensibles à l'humidité (tels que travertin, pierre calcaire, marbre et agglomérés), peuvent présenter un bombement, un gauchissement ou un gondolage lorsqu'ils sont installés sur des membranes imperméables en feuille telles que *Mapeguard 2* selon la méthode de pose humide. Pour cette raison, les surfaces qui requièrent une épaisseur de ciment-colle supérieure à 10 mm (3/8") devraient d'abord être recouvertes d'une sous-finition autolissante ou d'une chape de mortier mûrie avant l'installation de *Mapeguard 2*. Ne pas employer de ciment-colle en couche mince ou ciment-colle pour carreaux lourds de grand format dans le but de compenser les irrégularités du support ou pour augmenter la hauteur de l'installation finie. Lors de l'installation de pierre naturelle, toujours effectuer un test sur une zone échantillon et laisser mûrir complètement les matériaux afin de s'assurer d'obtenir le résultat souhaité. Pour de plus amples renseignements concernant ces méthodes ou matériaux, communiquer avec le Service technique de MAPEI avant l'installation ou la conception.

## SUPPORTS APPROPRIÉS

- Béton (mûri d'au moins 28 jours)
- Chapes de mortier et sous-finitions autolissantes cimentaires
- Panneaux de béton expansé – voir les directives d'installation du fabricant

- Sols de terrazzo cimentaire; carreaux de céramique et pierre naturelle bien adhérents; et carreaux de vinyle de composition
- Contreplaqué de type extérieur selon la classification CANPLY 0121 ou APA de Groupe 1 (sols et comptoirs intérieurs, résidentiels et commerciaux légers, dans les endroits secs seulement). (Consulter le manuel du TCNA pour de plus amples renseignements et pour connaître les exigences en matière de déflexion.)
- Contreplaqué ou panneaux de particules orientées (OSB). Les carreaux doivent être installés selon les normes d'installation publiées dans le plus récent manuel du TCNA, la spécification ANSI A108. Si les panneaux de particules orientées sont endommagés par les intempéries ou délamés, ils doivent être adéquatement recouverts de panneaux de béton expansé ou d'une couche supplémentaire de sous-plancher.
- Sous-planchers en acier, lorsqu'apprêtés avec *MAPEI HM Primer*
- *Planiseal<sup>®</sup> PMB* de MAPEI
- *Mapelastic<sup>®</sup> AquaDefense* ou *Mapelastic Turbo* de MAPEI

Consulter le Service technique de MAPEI pour obtenir les recommandations relatives à l'installation sur d'autres supports et dans des conditions non décrites.

### Communiqué officiel du Tile Council of North America (TCNA) sur les exigences relatives à la déflexion

Les systèmes de recouvrement de sol, y compris la structure et les panneaux de sous-finition sur lesquels les carreaux seront installés, doivent satisfaire aux exigences de l'IRC (International Residential Code) pour les applications résidentielles, de l'IBC (International Building Code) pour les applications commerciales, ou aux normes et règles du bâtiment en vigueur.

Remarque : Le propriétaire doit informer, par écrit, le concepteur et l'entrepreneur général du projet de l'« usage prévu » de l'installation de carreaux afin de leur permettre de prévoir les tolérances nécessaires pour les charges vives, concentrées, dynamiques et statiques anticipées, y compris le poids des carreaux et du lit de pose. L'installateur des carreaux ne doit pas être tenu responsable de tout problème de non-conformité de la structure ou de la sous-finition de l'installation aux normes et règles du bâtiment en vigueur, à moins que ce dernier en ait été à la fois le concepteur et l'installateur.

## PRÉPARATION DES SUPPORTS

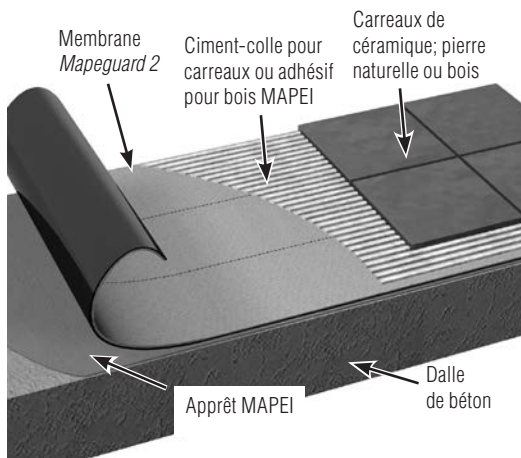
1. Tous les supports appropriés doivent être lisses, structurellement sains et exempts de toute substance ou condition susceptible d'empêcher ou de réduire l'adhérence.
2. Les composés de ragréage ou de nivellement à base de gypse non apprêtés peuvent laisser un résidu poussiéreux

sur la surface. Nettoyer le support poussiéreux avant d'apprêter ce dernier avec *MAPEI SM Primer*, *MAPEI SM Primer Fast* ou *MAPEI HM Primer*.

3. Ne pas employer de moyens chimiques (décapage à l'acide) pour préparer les supports approuvés. Employer des méthodes mécaniques seulement.
4. Pour enlever tout matériau susceptible de nuire à l'adhérence, nettoyer mécaniquement les supports de béton et les préparer par meulage au diamant ou selon d'autres méthodes approuvées par l'ingénierie afin d'obtenir un profil de surface de béton (CSP) de 2 selon l'ICRI (International Concrete Repair Institute). Généralement, lorsque le béton nécessite davantage de préparation mécanique, le profil de la surface augmente. En pareil cas, la surface doit être lissée en appliquant *Mapecem Quickpatch*. Pour les grandes surfaces, envisager l'utilisation d'une sous-finition autolissante MAPEI. Se référer aux fiches techniques respectives pour de plus amples renseignements. Consulter le guide de référence « Exigences pour la préparation des supports », dans la section des Systèmes d'installation de carreaux et de pierres du site Web de MAPEI.

## APPLICATION DU PRODUIT

Lire toutes les directives attentivement avant l'installation.



- Installer lorsque la température ambiante et celle du support se situent entre 4 °C et 35 °C (40 °F et 95 °F).
- Installer *Mapeguard 2* uniquement en conjonction avec *MAPEI SM Primer*, *MAPEI SM Primer Fast* ou *MAPEI HM Primer* non dilué.
- Laisser l'apprêt sécher jusqu'à une texture collante au toucher avant d'installer *Mapeguard 2*. Confirmer que l'apprêt est suffisamment collant au toucher avant d'installer *Mapeguard 2*; plusieurs couches d'apprêt peuvent être nécessaires pour obtenir un pouvoir piégeant suffisant.

### A. Pontage de fissures individuelles avant l'installation des carreaux

1. *Mapeguard 2* peut être installé directement sur le support lorsque celui-ci présente des fissures dans le plan (dont le mouvement peut atteindre 10 mm [3/8"] de largeur).

# Mapeguard 2

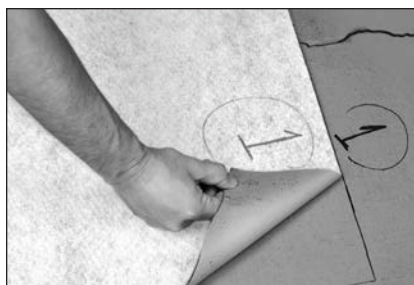
2. Tailler *Mapeguard 2* de manière à recouvrir complètement la longueur et la largeur de la fissure en s'assurant que les dimensions de la membrane soient au moins 3 fois supérieures à la largeur du carreau le plus grand.
3. Centrer la membrane ainsi taillée sur la largeur et la longueur de la fissure. Marquer le point de départ de la membrane sur le sol.



4. Mettre de côté les sections prétaillées (ou les rouleaux complets) de *Mapeguard 2*. Poursuivre selon les directives d'installation décrites à l'Étape 3 ci-dessous, sous la section « Pontage de fissures sur un sol entier ».

## B. Pontage de fissures sur un sol entier (ou atténuation sonore)

1. Pour isoler et protéger efficacement la totalité de l'installation de carreaux contre les fissures de support existantes ou éventuelles, ainsi que pour obtenir une atténuation sonore efficace, *Mapeguard 2* doit être installé sur la totalité du support qui sera recouvert de carreaux de céramique ou de pierres. Pour une atténuation sonore efficace, employer un scellant acoustique approuvé pour remplir les vides entre les extrémités du carrelage ou du plancher de bois et les murs, colonnes, etc.
2. Dérouler *Mapeguard 2* et le couper selon les dimensions du support à recouvrir. Pour une manipulation plus facile, les rouleaux peuvent être raccourcis avant leur installation (par exemple, en longueur de 3,05 m [10 pi]). Au moment d'installer la membrane, chaque nouveau rouleau doit être abouté au précédent. Pour obtenir une surface plane et une atténuation sonore adéquate, ne pas superposer l'extrémité des rouleaux.
3. Numéroter chaque feuille et marquer sa position de départ sur le sol.



4. Mettre de côté les sections prétaillées de *Mapeguard 2*.

## C. Application de *MAPEI SM Primer*, de *MAPEI SM Primer Fast* ou de *MAPEI HM Primer*

1. Au moyen d'un rouleau ou d'un pinceau, apprêter le support propre et adéquatement préparé avec *MAPEI SM Primer*, *MAPEI SM Primer Fast* ou *MAPEI HM Primer* selon la fiche technique de l'apprêt.



2. Laisser sécher l'apprêt jusqu'à ce qu'il soit collant au toucher (après environ 10 à 20 minutes). Confirmer que l'apprêt est suffisamment collant au toucher avant d'installer *Mapeguard 2*; plusieurs couches peuvent être nécessaires pour obtenir un pouvoir piégeant suffisant.

## D. Installation de *Mapeguard 2*

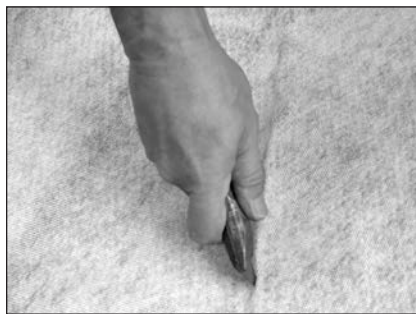
1. En commençant par l'extrémité des sections de rouleaux prétaillées, soulever environ 2,5 cm (1") de la pellicule protectrice détachable au dos de la membrane.



2. Appliquer cette extrémité sur le support apprêté collant, en l'alignant avec le point de repère préalablement marqué sur le sol.
3. Poursuivre l'installation de la membrane sur le support en soulevant progressivement de petites sections de la pellicule détachable. Continuer jusqu'à ce que le support soit entièrement recouvert par la membrane.
4. Afin d'assurer une adhérence adéquate entre le support et la membrane collante, passer un rouleau de 34,0 à 45,3 kg (75 à 100 lb) sur la membrane installée.



5. À l'aide d'un couteau à lame rétractable, éliminer les plis ou les objets coincés sous la membrane, puis réparer.



6. Grâce à sa couleur pâle, il est facile de tracer des traits de craie ou d'autres lignes de marquage sur la surface de *Mapeguard 2*.



#### E. Ciment-colle pour carreaux ou adhésif pour bois

- Pour installer les carreaux, employer un ciment-colle au latex modifié aux polymères approprié de MAPEI répondant au minimum aux normes de l'industrie ISO 13007, classification C2; ANSI A118.4 et ANSI A118.11. Pour installer le bois, employer un adhésif uréthane. Pour les carreaux ou les pierres sensibles à l'humidité, employer l'adhésif uréthane *Planicrete® W* de MAPEI.

Remarque : lors de l'installation de carreaux dont la largeur est supérieure à 46 x 46 cm (18" x 18"), prévoir un temps de durcissement prolongé pour le ciment-colle avant de jointoyer les carreaux ou de marcher sur la surface. Pour une remise en service plus rapide lors de l'installation de carreaux de grand format, utiliser un ciment-colle à prise rapide de MAPEI tel que *Keraflex<sup>MC</sup> RS*, *Ultraflex<sup>MC</sup> LFT<sup>MC</sup> Rapid*, *Ultracontact<sup>MC</sup> RS* ou le Système *Granirapid<sup>®</sup>*.

Pour obtenir d'autres renseignements, directives et recommandations sur la protection, consulter la fiche technique du ciment-colle ou de l'adhésif MAPEI sélectionné.

#### F. Installation de revêtements de sol en bois collés (pour l'atténuation sonore)

- Appliquer n'importe quel adhésif uréthane ou à base de polymères hybrides (au silane modifié) pour le bois. Suivre les directives du fabricant de revêtement de sol en bois et employer le format de truelle recommandé. Remarque : le bois tend naturellement à se dilater ou à se contracter sous l'effet des variations d'humidité relative ambiante. De plus,

les changements dimensionnels observés varient selon les essences de bois et les méthodes de fabrication (par exemple : planchers d'ingénierie). Pour cette raison, il est normal de constater une certaine dilatation et contraction des planches du revêtement de sol en bois, et celles-ci ne pourront être attribuables à l'utilisation de la membrane MAPEI.

#### G. Installation de revêtements de sol en bois cloués (pour l'atténuation sonore)

1. Suivre les Étapes 2, 3 et 4 de la section « Pontage de fissures sur un sol entier » ci-dessus.
2. Suivre les directives du fabricant de revêtement de sol en bois.

### IMPERMÉABILISATION

1. Apprêter d'abord le support à l'aide de *MAPEI SM Primer*, de *MAPEI SM Primer Fast* ou de *MAPEI HM Primer*.
2. Utiliser le ruban scellant et imperméabilisant à base de butyle *Mapetape BB* sous *Mapeguard 2* afin de sceller les joints remontant les murs, les autres joints et les coins lorsqu'une imperméabilisation est souhaitée. Suivre toutes les directives de la fiche technique de *Mapetape BB*.

### GESTION DES VAPEURS

1. Apprêter le support avec *MAPEI HM Primer*. Ne pas apprêter à l'aide de *MAPEI SM Primer* ou de *MAPEI SM Primer Fast*.
2. Utiliser le ruban scellant et imperméabilisant à base de butyle *Mapetape BB* sous *Mapeguard 2* afin de sceller les joints remontant les murs, les autres joints et les coins lorsqu'une gestion des vapeurs est souhaitée. Suivre toutes les directives de la fiche technique de *Mapetape BB*.

### JOINTS DE DILATATION

1. Ne jamais recouvrir les joints de dilatation avec *Mapeguard 2*, du ciment-colle ou des carreaux. Prévoir des joints de dilatation aux endroits spécifiés par le TCNA, Méthode EJ171, ou dans le Guide de spécification 09 30 00 de l'ACTTM, Détail 301MJ.
2. Lorsque nécessaire, couper les carreaux le long des deux côtés des joints de dilatation. Ne laisser ni les carreaux ni le ciment-colle chevaucher les joints.
3. Protéger le carrelage en plaçant des bandes de métal (moules de métal) le long des deux côtés des joints de dilatation structuraux.
4. Installer le cordon compressible et l'agent de scellement recommandés dans tous les joints de dilatation et de contrôle.

## Caractéristiques de performance du produit (pour *Mapeguard 2*)

ANSI A118.12 (Crack-Isolation Membranes for Thin-Set Ceramic Tile and Dimension Stone Installation)	4.1 – Résistance aux champignons et aux micro-organismes :
	4.1.2 – Incubation de 14 jours : Réussi
	5.1 – Résistance au cisaillement des carreaux de céramique et du ciment-colle
	5.1.6 – Après vieillissement accéléré : Réussi
	5.2 – Test de charge ponctuelle :
	5.2.3 – Résistance aux charges ponctuelles après mûrissement de 28 jours : Réussi
	5.3 – Test Robinson pour planchers :
MAPEI Corporation et MAPEI Inc. certifient que les tests Robinson ci-dessous (pour les carreaux) ont été réalisés, et garantissent le système indiqué.	
ANSI A118.10 (Specifications for load-bearing, bonded, waterproof membranes for thin-set ceramic tile and dimension stone installations) : employé avec <i>Mapetape BB</i>	4.5 – Imperméabilité : Réussi
	4.2 – Résistance des joints : Réussi
ANSI A118.12 (Crack-Isolation Membranes for Thin-Set Ceramic Tile and Dimension Stone Installation)	5.4 – Test de résistance à la fissuration du système :
	5.4.9 – Performance standard : Surpasse
	5.4.9 – Performance élevée : Surpasse
ASTM E96 (Standard test methods for water vapor transmission of materials, Method A) : employé avec <i>Mapetape BB</i>	Imperméable à la vapeur (0,0 perm)

## Durée de conservation et caractéristiques du produit (pour *Mapeguard 2*)

Épaisseur	1 mm (0,04" ou 40 mil)
Mouvement maximal des fissures	10 mm (3/8") de largeur, dans le plan
Couleur du tissu	Blanc
Durée de conservation	1 an, lorsqu'entreposé dans un endroit sec, dans le contenant d'origine non ouvert, entre 4 °C et 35 °C (40 °F et 95 °F)

	Exigences de service ASTM C627 (Robinson)		
	Applications résidentielles	Applications commerciales	Applications industrielles
Indice réel	Indice extra élevé	Indice extra élevé	Indice extra élevé
Coulis MAPEI	<i>Keracolor® S</i>	<i>Ultracolor® Plus FA</i>	<i>Kerapoxy® IEG</i>
Porcelaine pure non émaillée de 30 x 30 cm (12" x 12") (avec joints de 6 mm [1/4"])	Oui	Oui	Oui
Ciment-colle MAPEI	<i>Ultraflex 2</i>	<i>Kerabond/Keralastic<sup>MC</sup></i>	<i>Granirapid</i>
<i>Mapeguard 2</i>	Oui	Oui	Oui
<i>MAPEI SM Primer, MAPEI SM Primer Fast ou MAPEI HM Primer</i>	Oui	Oui	Oui
Dalle de béton de 15 cm (6")	Oui	Oui	Oui

Normes ASTM pour l'atténuation sonore; MAPEI Corporation et MAPEI Inc. certifient que les essais acoustiques suivants (pour les carreaux et revêtements de bois) ont été réalisés par NGC Testing Services, de Buffalo (NY), et que cet organisme en a fourni les résultats.

**Mapeguard<sup>2</sup>**

		Indices de transmission acoustique (sur une dalle de béton de 15 cm [6"] d'épaisseur)			
		Carreaux de porcelaine solide <sup>1</sup>		Revêtements de sol en chêne d'ingénierie <sup>2</sup>	
Méthodes de test ASTM	Type de transmission sonore mesuré	Plafond suspendu <sup>3</sup>	Sans plafond suspendu <sup>4</sup>	Plafond suspendu <sup>3</sup>	Sans plafond suspendu <sup>4</sup>
E492-04 (IIC)	Bruit d'impact	64	47	71	51
E2179-03 (Delta IIC)	Bruit d'impact	S.O.	16	S.O.	S.O.
E90-04 (STC)	Son aérien	66	52	66	51

Pour les indices de transmission acoustique, les nombres les plus élevés sont privilégiés par rapport aux plus bas.

<sup>1</sup> Carreaux de porcelaine pure non émaillée de 30 x 30 cm (12" x 12") installés avec le ciment-colle Ultraflex 2 (au moyen d'une truelle à encoches carrées de 6 x 10 x 6 mm [1/4" x 3/8" x 1/4"]) et le coulis Keracolor S

<sup>2</sup> Revêtements de sol en chêne d'ingénierie préfini de 10 mm x 7,5 cm (3/8" x 3") installé à l'aide d'Ultrabond ECO 980 (au moyen d'une truelle en dents de scie de 4,5 x 4 mm [3/16" x 5/32"])

<sup>3</sup> Système de plafond suspendu comprenant un panneau de gypse de type X de 16 mm (5/8") (11,2 kg/m<sup>2</sup> [2,3 lb/pi<sup>2</sup>]) fixé au système de suspension à l'aide de vis situées à 30 cm (12") centre en centre; et un plénum de 30 cm (12") avec isolant en fibre de verre de 8,9 cm (3 1/2") (0,78 kg/m<sup>2</sup> [0,16 lb/pi<sup>2</sup>])

<sup>4</sup> Plafond de béton nu dans la pièce située à l'étage inférieur

## Emballage

Produit	Format	Couverture*
MAPEI SM Primer	3,79 L (1 gal US)	27,9 à 32,5 m <sup>2</sup> (300 à 350 pi <sup>2</sup> )
MAPEI SM Primer	18,9 L (5 gal US)	139 à 163 m <sup>2</sup> (1 500 à 1 750 pi <sup>2</sup> )
MAPEI SM Primer Fast	3,79 L (1 gal US)	27,9 à 32,5 m <sup>2</sup> (300 à 350 pi <sup>2</sup> )
MAPEI HM Primer	Bidon : 3,79 L (1 gal US)	23,2 à 32,5 m <sup>2</sup> (250 à 350 pi <sup>2</sup> )
Mapeguard 2	1 x 20,9 m (39,4" x 68,6')	20,9 m <sup>2</sup> (225 pi <sup>2</sup> )

\* La couverture indiquée n'est fournie qu'à des fins d'estimation. La couverture réelle sur le chantier varie selon la condition du support et le type de rouleau ou de pinceau utilisé.

## Tableau de référence des apprêts

	Applications intérieures			Applications extérieures		
	Sous le niveau du sol	Au niveau du sol	Au-dessus du niveau du sol	Sous le niveau du sol	Au niveau du sol	Au-dessus du niveau du sol**
MAPEI HM Primer	•	•	•	•	•	•
MAPEI SM Primer		•	•			•
MAPEI SM Primer Fast		•	•			•

\*\* Dans des environnements extérieurs adéquatement inclinés

# Mapeguard 2



## JOINTOIEMENT

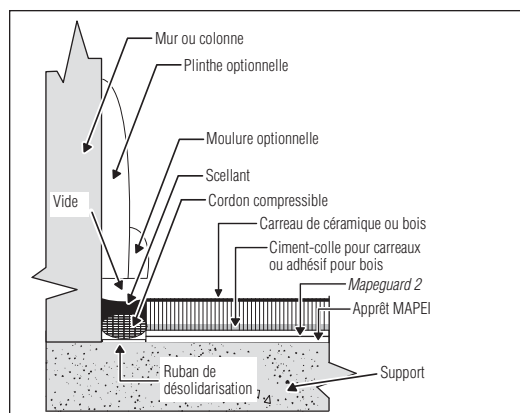
- Choisir un coulis MAPEI à base de ciment Portland approprié respectant les exigences des normes ANSI A118.6 ou ANSI A118.7, ou un coulis époxyde respectant les exigences des normes ANSI A118.3. Pour obtenir d'autres renseignements, directives et recommandations sur la protection, consulter la fiche technique du coulis MAPEI sélectionné.

## NETTOYAGE

- Nettoyer l'excès d'apprêt avec de l'essence minérale.

## PROTECTION

- Prévoir un espace de rangement sec et chauffé sur le chantier et livrer les matériaux au moins 24 heures avant d'amorcer l'installation du carrelage.
- Ne pas entreposer *Mapeguard 2* directement au soleil.
- Protéger *Mapeguard 2* des liquides, des contaminants et des dommages avant et pendant les travaux de carrelage afin d'assurer une adhérence adéquate avec le ciment-colle.
- Pendant les travaux, toujours prévoir une protection appropriée des revêtements de sol lorsque de l'équipement lourd (tel que des chariots élévateurs ou des plates-formes élévatrices à ciseaux) est employé sur des installations comprenant des sous-finitions de membrane en feuille.



Se référer à la fiche signalétique pour les données spécifiques relatives à la santé et sécurité ainsi qu'à la manipulation du produit.

Pour en savoir plus sur l'engagement de MAPEI envers la durabilité et la transparence, ainsi que sur la façon dont les produits MAPEI peuvent contribuer aux normes de construction écologique et aux systèmes de certification, envoyer un courriel au [sustainability-durabilite@mapei.com](mailto:sustainability-durabilite@mapei.com) (Canada) ou au [sustainability\\_USA@mapei.com](mailto:sustainability_USA@mapei.com) (États-Unis).

### MENTION LÉGALE

Le contenu de la présente fiche technique peut être reproduit seulement de façon intégrale dans un autre document relatif au projet. Tout document qui en résulte ne pourra être interprété de façon à modifier, remplacer ou altérer de quelque manière que ce soit, en totalité ou en partie, quelque modalité, terme, condition ou exigence mentionnés dans ladite fiche technique reproduite lors de l'application ou l'installation du produit MAPEI. Consulter notre site [www.mapei.com](http://www.mapei.com)

pour connaître les plus récentes mises à jour de nos fiches techniques et les garanties applicables. **TOUTE MODIFICATION AU TEXTE D'UNE FICHE TECHNIQUE OU AUX CONDITIONS DÉCRITES DANS UNE FICHE TECHNIQUE ENTRAÎNE L'ANNULATION DE TOUTE GARANTIE APPLICABLE.**

Avant d'employer nos produits, l'utilisateur doit s'informer et s'assurer qu'ils conviennent aux

fins auxquelles il les destine et lui seul assumera tous les risques et responsabilités. **TOUTE RÉCLAMATION EST RÉPUTÉE ABANDONNÉE SAUF SI UN AVIS ÉCRIT NOUS EST PARVENU DANS LES QUINZE (15) JOURS SUIVANT LA DÉCOUVERTE DE LA DÉFECTUOSITÉ OU LA DATE À LAQUELLE LADITE DÉFECTUOSITÉ AURAIT RAISONNABLEMENT PU ÊTRE DÉCOUVERTE.**

Nous appuyons fièrement les organismes suivants liés à l'industrie :



**MAPEI – Siège social de l'Amérique du Nord**  
1144 East Newport Center Drive  
Deerfield Beach, Floride 33442  
1 888 US-MAPEI (1 888 876-2734) /  
954 246-8888

**Services techniques**  
1 800 361-9309 (Canada)  
1 800 992-6273 (États-Unis et Porto Rico)  
**Service à la clientèle**  
1 800 42-MAPEI (1 800 426-2734)

**Services au Mexique**  
0 1 800 MX-MAPEI (0 1 800 696-2734)  
**Date d'édition :** 25 mai 2021  
MK 3000128 (21-1541)